

REPOUSES

Ile-aux-Ruaux. (I, IX, 82.)—L'île qu'on désigne aujourd'hui sous le nom d'île-aux-Réaux et quelquefois sous celui d'île-aux-Rôts s'appelait originairement l'île-aux-Ruaux.

L'île-aux-Ruaux est située dans le Saint-Laurent, à une lieue au sud de Saint-François, île d'Orléans, et fait partie de la desserte de cette paroisse.

Cette île a deux cent cinquante arpents en superficie.

C'est le 20 mars 1638 que la Compagnie de la Nouvelle-France concéda l'île-aux-Ruaux aux Jésuites qui avaient l'intention d'y élever des bestiaux pour pourvoir à la subsistance de leur maison de Québec.

P. G. R.

Oraison funèbre de Frontenac (I, X, 86.)—Il existe à la Bibliothèque Nationale de Paris un manuscrit de 61 pages portant pour titre : "ORAISON FUNEBRE DE M. LE COMTE DE FRONTENAC". Le carton dans lequel se trouve cette pièce porte le numéro 13516. Je ne crois pas me tromper en affirmant que cette oraison funèbre est celle qui fut prononcée le 19 décembre 1698 par le père récollet Olivier Goyer dans l'église de son ordre à Québec et que j'ai publiée dans le BULLETIN, livraisons de mai et de juin. Dans son voyage en France, en 1882, le regretté Joseph Marmette eut occasion de voir ce manuscrit et il le mentionne à la page 162 du RAPPORT SUR LES ARCHIVES CANADIENNES POUR 1883.

P. G. R.

Louis Moquin. (I, X, 93.)—C'est à Québec, le 23 juin 1825, à l'âge de trente huit ans et quelques mois, qu'est décédé le célèbre avocat Louis Moquin.

HORACE TÊTU

—Je possède une photographie de Louis Moquin. Elle a été prise sur un petit tableau appendu au mur de la bibliothèque du bureau de Québec. Il y en avait un double dans le bureau du notaire. Ces deux portraits furent consumés dans l'incendie du palais de justice, dans la nuit du 1^{er} février 1873.

Pour détails biographiques sur Louis Moquin, voyez les SOIRÉES CANADIENNES de 1865.

PH.-J. JOLICŒUR

Le peintre Berczy. (I, X, 97.)—C'est en Saxe, vers 1748, qu'est né William Von Moll Berczy. Il appartenait à une famille noble et avait reçu une très haute éducation.

Berczy émigra en Amérique en 1792, et alla s'établir, deux années plus tard, dans le Haut-Canada.

Vers 1796, le gouvernement du Haut-Canada accorda de grandes étendues de terres à ceux qui voudraient en entreprendre la colonisa-